



Augmentation de loyer en raison de mise en conformité.

Par **sandrine mahon_old**, le **10/10/2007** à **18:40**

Bonjour, mon propriétaire a décidé d'effectuer des travaux de mise en conformité et de rafraîchissement en raison de la vétusté de mon logement, il veut aujourd'hui m'imposer une augmentation de loyer pour pallier à ses frais. En a-t-il le droit? Merci.